

Le budget—M. MacEachen

pour régler quelques cas, mais le problème provient fondamentalement de la structure de la taxe. J'espère être en mesure de prendre une décision définitive sur cette question assez importante dans le prochain budget.

En troisième lieu, je publierai prochainement un document d'étude sur le régime fiscal des gains en capital. Ce document révèle que l'imposition des gains en capital est avantageuse pour les contribuables. De plus, parmi les 21 pays de l'OCDE étudiés, c'est le Canada qui impose le moins lourdement les successions et la fortune. Le document fait aussi remarquer que, si le système n'est pas parfait, l'imposition des gains en capital représente néanmoins une source appréciable de recettes pour le gouvernement, a des implications importantes pour la structure fiscale et est essentielle à l'équité du régime fiscal. J'espère que ce document suscitera un débat public sur ces questions importantes.

Traisons maintenant des préoccupations plus immédiates. En avril dernier, j'avais déposé une motion des voies et moyens proposant de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et m'étais engagé à publier des ébauches de modifications avant de présenter le projet de loi. C'est ce que j'ai fait en août, et j'ai reçu un certain nombre d'observations utiles dont on tiendra compte avant de déposer le texte de loi définitif.

Je désire annoncer quatre initiatives importantes. En premier lieu, l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise sera prolongée de trois mois, jusqu'au 31 mars 1981. En second lieu, je propose de rétablir jusqu'à la fin de 1981 l'encouragement à la construction d'immeubles résidentiels à logements multiples, couramment appelés MURB. En troisième lieu, je propose de proroger jusqu'à la fin de 1982 l'amortissement supplémentaire de 4 p. 100 relatif aux voies ferrées et aux remblais. Cette mesure, combinée à l'amortissement spécial de 6 p. 100 sur les investissements ferroviaires et au crédit d'impôt à l'investissement de 7 p. 100 sur le matériel de transport ferroviaire, incitera puissamment les compagnies de chemins de fer à améliorer leur infrastructure, en particulier dans l'Ouest canadien.

[Français]

Madame le Président, enfin, sur les conseils de mon collègue le ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané), je propose un nouveau programme expérimental pour contribuer à réduire les disparités régionales. Pour les nouveaux investissements manufacturiers dans des régions désignées du pays, qui se caractérisent par un chômage élevé et des faibles revenus, je propose un crédit d'impôt à l'investissement de 50 p. 100 jusqu'à la fin de 1985.

[Traduction]

TAXE DE VENTE ET D'ACCISE

Madame le Président, je propose d'apporter certains changements aux taxes de vente et d'accise fédérales.

L'augmentation sensible de la taxe sur les vins fortifiés a nuit à l'industrie. Je propose donc que les vins titrant plus de 14 degrés soient taxés de la même façon que les vins de table. La taxe d'accise sur les vins fortifiés sera ramenée immédiatement de \$3 à \$1.25 le gallon.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: L'usage a été jusqu'ici d'exprimer les taxes d'accise sur l'alcool et le tabac en montants spécifiques par unité plutôt qu'en proportion du prix des produits. Je sais que, lorsqu'on modifie périodiquement des taxes spécifiques pour en maintenir la valeur réelle, il peut en résulter des perturbations et je suis particulièrement sensible aux différences de fardeau fiscal entre les divers produits. Je propose donc que ces prélèvements soient corrigés automatiquement chaque trimestre en fonction des variations des indices de prix appropriés. Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} avril 1981.

● (2120)

Je propose, à la demande de mon collègue le ministre des Transports (M. Pepin), d'augmenter de \$2.50 la taxe sur les transports aériens à l'égard des vols internationaux et le plafond de la taxe relative aux vols intérieurs. Cette augmentation entrera en vigueur le 1^{er} avril 1981 pour les billets achetés au Canada et le 1^{er} juillet 1981 pour les billets achetés à l'étranger.

Les personnes qui préparent des articles pour la vente, par exemple en se livrant à des activités d'assemblage, de mélange ou de conditionnement, ailleurs que dans un magasin de détail, devront acquitter la taxe sur la vente de ces articles.

J'étends la taxe aux feuillets et aux catalogues publicitaires insérés dans les journaux. De plus amples renseignements sont fournis à ce sujet et sur d'autres mesures dans la motion des voies et moyens et les renseignements supplémentaires que je dépose.

TARIF DES DOUANES

Je propose plusieurs modifications du Tarif des douanes.

Une première série de changements tarifaires est motivée par l'examen auquel la Commission du Tarif a soumis les articles importés par les institutions à vocation scientifique, religieuse et éducative. Conformément aux recommandations de la Commission, je propose de modifier l'entrée en franchise du matériel scientifique et éducatif de manière à permettre d'appliquer les droits de douanes normaux quand ces articles sont produits au Canada.

La Commission du Tarif a consacré un autre rapport aux antiquités, aux objets de collection, à l'équipement de radio amateur et aux autres articles de passe-temps. Je propose d'autoriser l'entrée en franchise de la plupart des articles pour lesquels ce régime a été recommandé par la Commission, certains écarts par rapport aux recommandations étant cependant faits pour tenir compte de l'évolution récente des capacités canadiennes de production.

Parmi les autres modifications tarifaires, mentionnons l'abolition des droits sur les dispositifs permettant aux sourds de capter la télévision et sur les livres microfilmés.

Des voix: Bravo!

ASSURANCE-CHÔMAGE

M. MacEachen: J'annonce, au nom de mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), qu'à compter du 1^{er} janvier 1981 le taux hebdomadaire de cotisation à l'assurance-chômage passera à \$1.80 pour \$100 de gains cotisables.